

SACERDOS



IN ÆTERNUM

LES NOCES D'OR

DE

MONSIEUR L'ABBÉ NICOL

Curé d'Heiltz-l'Evêque.

Imprimerie A. Latoux, Sézanne

- 1903



LES NOCES D'OR

DE

MONSIEUR L'ABBÉ NICOL

Curé d'Heiltz-l'Evêque.

Sur les rives de la Chée, parmi les peupliers qui dressent un peu partout leurs têtes frissonnantes, sont assises les maisons du village d'Heiltz-l'Evêque.

Au beau milieu, dans un vaste cadre de verdure, apparaît le clocher de l'église avec ses quatre baies géminées du plus pur XIII^e siècle

On accède à l'église entre deux murailles de verdure. Des écussons rappellent et résumement la vie du prêtre et du pasteur : « Ayant aimé ses paroissiens, il les aimera jusqu'à la fin. » « Il a aimé son église, il s'est sacrifié pour elle. »

Toute la population s'est jointe au clergé, pour aller au presbytère chercher l'heureux jubilaire revêtu de ses ornements sacerdotaux. Les pompiers font la haie, les bannières flottent au vent, tambour et clairon battent aux champs ; cependant que les voix graves des trente prêtres présents chantent les strophes du *Veni Creator*.

Du fond de l'église, le coup d'œil est ravissant : la décoration en est due à un ami et ancien élève de M. le Curé, M. Collet, de Saint-Dizier. Ce ne sont partout qu'oriflammes aux dessins vigoureux accusant discrètement les grandes lignes de l'édifice, et les riches vitraux du sanctuaire s'harmonisent à merveille avec ce décor. Des festons de guirlandes tressées par des mains pieuses se balancent depuis le chœur jusqu'à la tribune ; la lumière électrique complète par sa surprenante intensité tout cet ensemble et rivalise avec l'éclat du jour.

M. le doyen d'Heiltz-le-Maurupt complimente M. le Curé, il énumère les longs ser-

vices de celui qui a été la Tradition vivante
du canton :

TRÈS CHER ET TRÈS VÉNÉRÉ,

Vos confrères du doyenné d'Heiltz-le-Maurupt, avec tous vos amis et en union avec vos paroissiens, viennent fêter votre année jubilaire. Ils vous apportent, avec leurs félicitations affectueuses, l'expression de leurs meilleurs vœux. Ils le font avec joie. C'est jubilé. *Jubilemus.*

Cinquante ans de ministère dans la même paroisse, n'est-ce pas l'éloge incontesté du Pasteur et du Troupeau ?

Cinquante ans de Sacerdoce, cher confrère !! Que de jeunes fronts marqués par vos mains du signe rédempteur !

Que d'enfants élevés par vos soins, éclairés de votre lumière, ont uni délicieusement leur âme au Dieu de l'Eucharistie !!

Que de jeunes gens, au tiers de leur course terrestre, sont venus vous demander une bénédiction, pour fonder une nouvelle famille, et donner force et durée à leur amitié enchantée !

Que de cœurs endoloris ont trouvé près du vôtre, paix et consolation !! Que d'âmes, au moment suprême, quand s'évanouit le prestige des choses humaines ont entendu votre voix, cette voix sacerdotale qui rassure, par le pardon, sur le passé et donne l'espérance pour l'avenir.

Aussi pour vous, vénéré jubilaire, depuis longtemps, quel labeur et quelle somme de dévouement !!

Comme vous étiez un vaillant, l'administration confia à votre sollicitude plusieurs paroisses : Heiltz-l'Evêque, Doucey, Rosay, — un petit diocèse enfin

— et l'évêque de ce diocèse avait toutes les vigillances.

Il paraît que pendant ces 50 ans, la Vierre, dans ses moments d'inopportune expansion, vous a joué plus d'un vilain tour. Mais elle n'a jamais eu raison de votre courage. Vos paroissiens d'outre-Vierre ne s'apercevaient pas de l'obstacle rencontré, sinon à vos souliers et votre soutane mouillée et froissée ; il n'y avait rien de changé ni dans votre zèle, ni dans votre amabilité.

Tous vos paroissiens vous étaient chers et quand vos forces, trahissant votre bonne volonté, vous vous êtes cru obligé de quitter Doucey et Rosay, ce fut un déchirement de cœur. Vous avez éprouvé les sentiments que ressent un père dans la nécessité de ne pouvoir garder chez lui tous ses enfants.

Cinquante ans dans le même doyenné !! Mais, cher confrère, vous êtes la tradition vivante et la bonne !! et je ne suis pas étonné d'avoir trouvé, en arrivant, cet esprit de cordiale fraternité qui fait le charme de nos réunions. C'est à vous en partie que nous le devons et nous vous en remercions.

Oh ! restez-nous longtemps encore ! que ces années, que nous désirons nombreuses, soient remplies de bénédictions pour vous et pour les vôtres. C'est le souhait de notre cœur à tous.

Ad multos annos !!!

M le doyen demande la permission d'interpréter et de résumer, par un seul acte, les impressions que l'émotion ne permet pas d'exprimer. Il donne à M. NICOL l'accolade fraternelle. En ce moment règne un silence profond : les larmes jaillissent de tous les yeux.

M. le Curé gravit les degrés de l'autel, le chœur des prêtres placés au fond de l'église exécute le *Laudate* de Gounod.

Pendant la messe et sous la direction de M. l'abbé Masson, curé de St Lumier, ce même chœur fait entendre les morceaux suivants, empruntés aux répertoires des grands maîtres :

Kyrie, chœur à 3 voix, de Mercadante.
Offertoire : Juravit d'Aldéga.
Sanctus de Hoemelle
Agnus Dei, solo et duo de Niedermeyer.

Après l'évangile, M. le chanoine Périnet, vicaire général, prononce le discours. Il fait ressortir les qualités de prêtre et de pasteur que possède excellemment M. le Curé ; il rappelle notamment les énormes difficultés surmontées pour desservir, pendant quarante ans, les annexes lointaines de Rosay et de Doucey ; il compare le Curé ami du devoir au petit soldat français, toujours prêt aux besognes obscures et répondant jusqu'au bout à l'appel de ses chefs par le mot consacré : « présent ». L'orateur expose avec quelle scrupuleuse exactitude M. Nicol remplit ses devoirs de prêtre, la récitation du bréviaire et tout ce qui se rapporte au service divin ; puis il mentionne les restaura-

tions exécutées dans les églises d'Heiltz-l'Evêque et de Doucey. Il indique, avec une grande délicatesse de touche, les sources diverses où M. le Curé a puisé : la principale fut sa propre bourse. Il signale les longs services de deux personnes aujourd'hui disparues, qui avaient fait du presbytère une maison de Béthanie. Il n'a garde d'oublier le dévouement plus juvénile et plus achevé de celle qui leur a succédé.

Pour chanter le *Credo*, les prêtres s'étaient partagés en deux chœurs, et leurs voix disaient le sublime acte de foi, raison d'être et but final de la vie du prêtre comme de toute vie humaine.

Le gâteau bénit est porté par de gracieuses petites filles.

A la fin de la messe, un cantique d'action de grâces, célébrant les joies et les gloires du sacerdoce est chanté avec un remarquable entrain.

Puis, toutes les têtes se courbent à nouveau pour recevoir la bénédiction du St Sacrement.

Au chant du *Te Deum*, le cortège se remet en marche vers le presbytère, pour y reconduire le héros de la fête.

Pendant le repas fraternel qui suit, de nombreuses « santés » sont portées.

M. le Curé d'Étrepy, compatriote de M.

NICOL, célèbre le pays natal, Pogny, son église, ses sites, les rives enchantées de la Marne.

VÉNÉRABLE COMPATRIOTE,
CHERS CONFRÈRES,
ET VOUS TOUS, MES AMIS,

Après le discours magistral où, sans fierté aucune de la distinction méritée dont il vient d'être honoré, un éminent dignitaire nous a édifiés par son langage de vieille et constante amitié ;

Après ce discours auquel le salut cordial et touchant de votre excellent Doyen avait si bien précludé d'ailleurs ;

Après que nos oreilles charmées s'efforcent de retenir l'écho de ces chants toujours si habilement exécutés (par de dignes émules de Saint-Gervais !)

Que nos yeux revoient comme dans un éblouissement et la belle ordonnance de ces cérémonies, et ces décors remarquables où le goût et le zèle de jeunes et dévoués confrères ont rivalisé à l'envi.

Que nos cœurs restent sous le coup d'une vive émotion à la vue de ce bon pays d'Heiltz-l'Evêque. Il s'est levé comme un seul homme et formant une escorte filiale à son Pasteur aimé, il l'accompagne dans leur temple rajeuni pour y rendre de solennelles et touchantes actions de grâces. Nest-ce pas là une douce fête, la vraie fête au village ?

Après aussi la gracieuse et large hospitalité de ce jour qui n'est qu'habituelle du reste.

Il faut cependant qu'à son tour un Pognat essaie de payer son écot ! Donc, dans une humble prose cher Compatriote :

Car en vers on n'est point assez fin artiste
Comme vous, pour chanter la Saint-Jean-Baptiste.

Bref ! C'est un Pognat qui parle, oui, parlons un peu de Pogny !

Il parle pour ces chères « Baraques », où les vieux souvenirs d'antan reflleurissent aujourd'hui avec nos blés au bord de la grand'route.

Pour nos bois de la Moivre et le Pont-la-Pucelle où passa peut-être notre Héroïne Jeanne d'Arc, déployant déjà pour l'honneur son étendard qui sortait d'être à la peine.

Pour notre Matrone rivière de Marne où gamins sous le pont nous-prenions plus de bains que de goujons.

Et dans la vallée nos peupliers ! ces grands peupliers ! qui, géantes sentinelles, saluaient leur Maître et planteur à son passage sur le chemin de Vitry-la-Ville.

Evoquons-nous d'autres souvenirs héroïques ?

Par exemple, celui de ce camp de Montjalons, au nom depuis glorieux (le camp de la *Peur*) grâce à la valeur d'une bouillante jeunesse ? Et il s'en trouve parmi nous qui pourraient dire « j'y étais ! ».

Et nos braves Pompiers à la mémoire légendaire, qui, selon l'expression énergique de défunt leur fameux Capitaine, se sont distingués en plus de *cents* incendies, où s'ils prodiguaient les *ss*, ils ne ménageaient pourtant pas les eaux (*o*).

Mais assez jubilé, passons !

Notre Pognat parle au nom de vos Parents, de vos neveux, de cette charmante couronne de petites nièces qui, aujourd'hui, offrent avec joie l'expression de leur filiale gratitude à l'oncle qui leur a été toujours si bon, si secourant.

Je me fais aussi l'interprète de deux bons amis qui furent les dévoués Pasteurs de Pogny : l'un y exerce encore son zèle, et ce matin la voix harmonieusement sympathique de l'autre nous reportait à quelque trente ans dans notre antique Eglise.

Ah oui, notre belle Eglise Notre-Dame, fièrement campée là-haut ! Cette Eglise, témoin de nos plus beaux sacrements, de notre première messe, de nos joies divines comme aussi de nos tristesses familiales, et où fidèlement chaque année vous vous faites un strict devoir de venir déposer une pensée pieuse et reconnaissante, il me semble la voir se dresser tressaillante, et par-dessus Gravelines, avec ses neuf siècles d'existence, contempler d'un regard ému, le demi-siècle sacerdotal d'un de ses meilleurs fils !

Enfin ce Pognat se permet de rappeler une souvenance qui lui est particulièrement chère à lui et à notre Benjamin Pognat en sacerdoce : combien il était heureux petit enfant de chœur de servir la messe, il y a quarante-cinq ans, à celui qu'il félicite en confrère !

Il dit donc à son cher Compatriote :

Santé ! Santé bien française et long séjour encore parmi nous ! au moins jusqu'après vos noces de diamant !

Que cette belle cinquantaine soit suivie de bien des cinquantaines de jours, de mois, je n'ose pas dire d'années, car ce serait d'une ambition pire que celle de Mathusalem..

Mais en tout cas, mon vœu le plus ardent, c'est que ce jubilé devienne, pour vous et pour nous tous, le gage d'autres jubilé dans cet avenir de noces éternelles,

Où les jubiles sont de tous les jours
Parce qu'heureux on s'y trouve tous les jours.

A notre Cher et Vénéré Compatriote,
Ses Parents, ses Amis, ses Confrères
Enfin quoi ! Tout Pogny !!

M. le Curé de Vroil parle au nom des
confrères du canton.

Au nom des mêmes confrères, M. le Doyen offre une tabatière en argent ; quelques mots très sentis accompagnent le joli cadeau.— « Elle arrive bien à point, répond M. NICOL, avec son habituelle gaieté ; la mienne est terriblement endommagée. »

M. le Doyen de Sermaize rend ensuite au vétéran un hommage accueilli par de vifs applaudissements.

Puis c'est le tour de M. Louis Gillet, président du Conseil de Fabrique : il ne veut voir et saluer en son curé que la sagesse et le désintéressement de l'administrateur.

MONSIEUR LE CURÉ,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Permettez-moi, en qualité de Président du Conseil de Fabrique, c'est la seule présidence que j'aie jusqu'ici exercée, la seule que j'exercerai jamais,

Permettez-moi d'ajouter un mot à tout ce qui vient d'être dit et si bien dit :

Votre Conseil de Fabrique, Monsieur le Curé, est heureux de vous saluer aujourd'hui, au milieu d'une cérémonie si touchante, et de vous affirmer à nouveau ses sentiments de constante affection, de respectueux attachement.

La Fabrique d'Heiltz-l'Evêque n'est pas riche ; c'est là son seul défaut. Mais elle a toujours su, grâce à votre sage et habile collaboration, faire honneur à ses affaires, et je suis intimement persuadé qu'il en sera de même dans l'avenir. Si cependant des personnes généreuses et bien intentionnées

avaient à cœur de faciliter notre tâche, en nous faisant des dons plus ou moins importants, je saisis l'occasion de déclarer que nous accepterons tout avec la plus vive reconnaissance.

CHER MONSIEUR LE CURÉ,

Nous étions, pour la plupart, des enfants lorsque vous êtes venu, il y a juste un demi-siècle, dans la paroisse d'Heiltz-l'Evêque.

Vous avez guidé nos premiers pas dans la vie morale ; vous ne nous avez pas quittés depuis lors ; vous n'avez jamais cessé d'accorder à chacun de nous le secours de vos affectueux conseils, de votre haute expérience.

Ce sont là des souvenirs qui ne s'oublient pas, des liens qui ne peuvent se rompre.

Recevez ici la nouvelle expression de notre gratitude profonde, de nos souhaits les plus cordiaux.

Vive Monsieur le Curé Nicol !

Après la note grave, la note gaie ; deux jeunes filles, parentes de M. le Curé, chantent leur compliment non sans un léger émoi.

Pour vous obliger de prier pour nous,
De prier souvent, de prier encore,
Voici quelques fleurs bien faites pour vous,
De très humbles fleurs, qui viennent d'éclorre.

Ce nè sont pas là de nobles bouquets
Signés de la main de savants fleuristes,
Liés par les nœuds de rubans coquets.
Bouquets précieux, chefs-d'œuvre d'artistes.

J'aurais mieux aimé le calice en or,
Où vous consacrez le sang du bon maitre,
Un brillant calice au pieux décor ;
J'aurais mieux aimé... vous aussi, peut-être.

Mais du moins ces fleurs bien faites pour vous,
Ces très humbles fleurs qui viennent d'éclorre,
Vous diront tout bas de prier pour nous,
De prier souvent, de prier encore.

Enfin, un chœur improvise une cantate ;
c'est une page inédite mais exquise d'histoire régionale.

En mil huit cent cinquante-trois,
Du séminaire Sainte-Croix
Quelqu'un s'engage en Pertois.

Multos Annos.

Nous ferons trois fois la noce
Deo sit laus !

C'est monsieur Zidor' Nicol,
Carillons prenez le vol
Sol, la, si, do, la, si, sol.

La Saulx, la Chée, le Flançon,
Et la Vierre à l'unisson
Entonnèrent une chanson.

Dans Heiltz-l'Evêque, ses amours,
Commencèrent ses beaux jours.
Ils y finiront leur cours.

Il avait vingt-deux printemps,
C'était y a cinquante ans.
Ça n'a pas semblé longtemps.

De la côte du Hautmont,
En aval, comme en amont,
On ne voit c'là qu'à Charmont.

Donc Doucey, Rosay aussi,
Niè's, neveux tout l'monde ici,
Pour chanter à Dieu merci.

Viv' le pasteur libéral,
Poète régional
Et délégué cantonal.

Monsieur l'Vicaire général,
Fêtez le Chap'lain rural
Du vieux bourg épiscopal.

Venez, clergé du canton
Chanter en chape et bâton
La messe du premier ton.

Pompiers, prenez la tenue.
Bannes, décorez l'av'nue,
Merlaut, dessinez le Menu

Et moi, rimeur d'occasion,
J'apporte ma contribution
Au Roi d'la corporation.

L'assistance venait d'applaudir le dernier couplet, quand un roulement de tambour se fait entendre. M. Métrot, chef des pompiers, pénètre dans la salle, accompagné de deux sapeurs. Il porte avec respect le buste du Christ entouré de fleurs. En trois phrases vibrantes, il offre à M. le Curé cette œuvre d'art achetée par le Conseil de fabrique et par les pompiers.

Heureux jusqu'aux larmes, M. NICOL se lève pour remercier. Il contemple longuement la tête couronnée du Sauveur. Tous l'imitent ; un silence profond se fait et ainsi le triomphe du divin Maître se confond avec celui du vénéré pasteur.

Honneur à la population d'Heiltz-l'Evêque
qui s'est grandement distinguée ; honneur
et longues années à son bon curé !



